

INFORMATIONS

LA FIBRE OPTIQUE BIENTÔT À RÉAUMONT LA FIBRE OPTIQUE, C'EST QUOI ?



Une fibre optique est un fil de verre ou de plastique, plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre est capable de transporter de grandes quantités de

données à la vitesse de la lumière sur plusieurs centaines, voire des milliers de kilomètres. Cette technologie est déjà utilisée depuis plus de vingt ans notamment pour le transport de données entre les grandes agglomérations. Son extension jusqu'aux logements va permettre de répondre aux nouveaux services et aux besoins croissants de la population.

La fibre optique est capable d'acheminer des débits considérables, environ 100 fois plus élevés que le réseau actuel en cuivre (technologie ADSL). Contrairement au réseau actuel, la fibre optique:

- transporte des données sur de très longues distances, quasiment sans atténuation du signal, quelle que soit la localisation du logement;
- est insensible aux perturbations électromagnétiques, ce qui garantit une meilleure qualité.

LA FIBRE OPTIQUE A REAUMONT

Le développement du réseau fibre optique est sous la maîtrise d'ouvrage du département de l'Isère. La délégation de service public (DSP) maîtrise d'œuvre de conception, réalisation de distribution primaire et construction des locaux techniques: nœuds de raccordement optique (NRO) a été confié à l'entreprise Circet pour le lot 3 dont dépend le Pays Voironnais. Cette entreprise est chargée de réaliser le réseau structurant sur notre commune par l'enfouissement de la fibre en provenance de Rives, le long de la RD12A avec un PDL (point de livraison) au niveau du Carret, un au niveau de la mairie et un au niveau du lavoir du Bayard, le réseau se séparant en 2 directions: vers La Murette par le chemin en Lay et vers Saint Blaise du Buis par les routes du Guichard et Devez.

Cette première phase sera réalisée à partir d'octobre.

Après la mise en place de ce réseau de collecte/distribution c'est ensuite Isère Fibre qui déploiera et exploitera le réseau de desserte sur le domaine public courant 2020.

Enfin ce sera aux différents opérateurs de raccorder chaque particulier sur le domaine privé.

LA TENTATION

DES FRUITS DÉFENDUS

Pommes, coings, noix ... les fruits ne manquent pas, en ce moment.

Grande est la tentation de pénétrer dans les propriétés pour s'approvisionner...

Nous rappelons que le maraudage : « délit de dérober les fruits et légumes cultivés, avant que le propriétaire n'est fait sa récolte » **est illégal.**

Tout contrevenant s'expose à une amende

LE SERVICE HABITAT COMMUNIQUE



Les demandeurs de logements sociaux peuvent désormais, aller consulter les annonces sur Bienvéo.

Ce site regroupe les publications de tous les bailleurs et permettent aux personnes en recherche d'un logement social de candidater directement en ligne.

Les demandeurs pourront consulter un site internet unique à consulter

Ils auront la possibilité de mettre des « alertes » et de recevoir les annonces correspondant à leurs recherches ainsi que des mails, les informant du suivi de leur candidature.

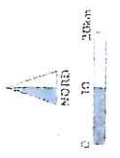
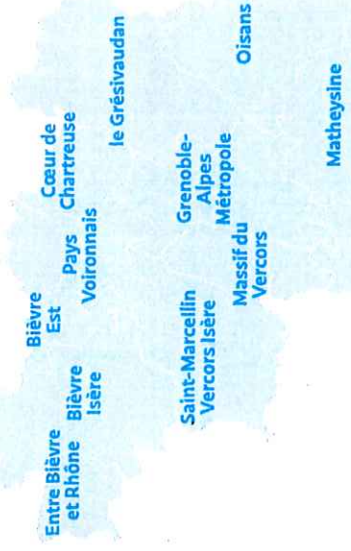
OCT 2019
OCT 2020

L'ENQUÊTE mobilité

GRANDE RÉGION GRENOBLOISE

Entre octobre 2019 et octobre 2020, le Syndicat Mixte des Transports en Commun pilotera la réalisation de l'Enquête Mobilité à l'échelle de la grande région grenobloise*.

L'objectif : tout savoir sur vos déplacements. Parce que vous résidez dans l'une des 359 communes qui composent le périmètre de l'enquête, vous êtes concerné !



* La grande région grenobloise rassemble Grenoble-Alpes Métropole, la communauté d'agglomération du Pays Voironnais et les Communautés de Communes de Trièves, de la Matheysine, de l'Oisans, du Grésivaudan, Cœur de Chantreaux, Bièvre Est, Bièvre Isère, Saint-Marcellin Vercors Isère, Massif du Vercors et une partie d'Entre Bièvre et Rhône.



CONNAÎTRE VOS HABITUDES

Pour aller travailler, étudier, faire vos courses, rendre visite à vos proches... vous vous déplacez. À pied, en trottinette, à vélo, en voiture, en bus, en tram ou peut-être autrement. Connaître vos habitudes quotidiennes est essentiel pour définir des aménagements et des services adaptés à vos besoins même si vous ne vous déplacez pas tous les jours.

7 500 ménages enquêtés

ÊTRE À VOTRE ÉCOUTE



Une sélection aléatoire sera réalisée parmi les 800 000 habitants de la grande région grenobloise pour recueillir vos témoignages :

- Sur les déplacements effectués en semaine, via un entretien en face à face à votre domicile ou téléphonique, de 30 minutes en moyenne
- Sur les déplacements réalisés le week-end, via un entretien téléphonique
- Sur vos opinions concernant les déplacements, via un questionnaire en ligne

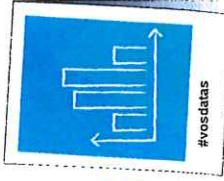


Accueillir les enquêteurs

Les enquêteurs qui viendront à votre rencontre sont tous assermentés et munies d'une carte professionnelle. Pendant toute la durée de l'enquête, ils seront susceptibles d'effectuer des repérages, des relevés d'adresses, de se présenter à votre domicile ou de vous contacter par téléphone. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Vous avez un doute ? Contactez le prestataire en charge de l'enquête : emc.grenoble@alyce.fr

UTILISER LES DONNÉES RECUEILLIES



Vos témoignages seront compilés et nous permettront de :

- Mesurer l'évolution des pratiques
Ex : Est-ce que l'usage de la voiture diminue ? la pratique du vélo augmente ? Se déplace-t-on plus, plus longtemps ou plus loin qu'hier ?
- Détecter l'émergence de nouvelles pratiques
Ex : Est-ce que le covoiturage se développe sur les trajets domicile-travail ?
- Évaluer l'efficacité des aménagements et/ou services déjà mis en œuvre
- Imaginer de nouveaux aménagements et/ou services pour faciliter vos déplacements



DÉCEMBRE 2020

Publication des premiers résultats



SUIVRE L'ENQUÊTE

Pour vous tenir informé du déroulement de l'enquête, des publications régulières seront réalisées dans les médias locaux, sur les réseaux sociaux et sur smtc-grenoble.org.